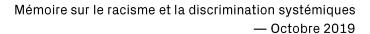
Culture Montréal

MÉMOIRE — CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES

Octobre 2019





1. CONTEXTE

Culture Montréal salue la tenue de cette consultation « Racisme et discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal », émanant d'une volonté citoyenne en vertu du droit d'initiative. Les difficultés vécues par les citoyens, les artistes professionnels et les créateurs des communautés marginalisés sont médiatisées, mais encore mal documentées. Il est impératif d'analyser ces enjeux en profondeur et d'agir pour remédier à leurs causes.

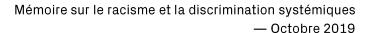
L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), dans le document introduisant la Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques définit la discrimination systémique comme étant :

Une discrimination résultant de l'interaction dynamique entre des décisions et des attitudes teintées de préjugés, ainsi que de modèles organisationnels et de pratiques institutionnelles qui ont des effets préjudiciables, voulus ou non, sur des groupes protégés par la Charte.

Dans le contexte de l'exercice actuel, il est primordial d'interroger comment ces mécanismes se traduisent dans la citoyenneté culturelle et la pratique des arts des Montréalaises et des Montréalais dits de la diversité et autochtones. Quels sont les réalités et les besoins en matière d'inclusion, d'équité et de représentativité? De quelle façon les mécanismes décisionnels et distributifs, relatifs aux compétences de la Ville de Montréal, affectent-ils la création et la diffusion de contenus culturels reflétant la pluralité de la population montréalaise?

Comme le thème de la consultation précise qu'elle concerne les compétences de la Ville de Montréal, il importe de circonscrire ces compétences, en rappelant les domaines d'intervention de la Ville de Montréal en matière de culture.

En plus du Conseil des arts de Montréal, qui relève du Conseil d'agglomération, la Ville — que ce soit par son conseil municipal ou par ses arrondissements — a pour mandat de mettre en valeur (liste non exhaustive) :





- → Le réseau des bibliothèques;
- → Le réseau de diffusion culturelle (Accès culture);
- → Le loisir culturel et la pratique artistique amateur;
- → L'art public, le patrimoine artistique et le patrimoine immatériel;
- → Les équipements culturels;
- → Les festivals et événements culturels:
- → L'industrie cinématographique et télévisuelle, ainsi que les industries culturelles et créatives.

C'est donc principalement à l'intérieur de ce périmètre que viennent s'inscrire les actions des instances municipales encadrant la vie culturelle.

Culture Montréal souhaite contribuer à cette réflexion selon deux axes complémentaires :

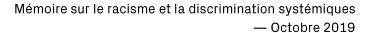
- 1. Tout d'abord, en rapportant les constats propres au milieu culturel
- 2. Ensuite, de manière complémentaire, en examinant sommairement les mécanismes de fonctionnement des institutions culturelles municipales.

Le tout sera suivi de quelques recommandations.

2. LES CONSTATS ÉMANANT DE LA CONCERTATION MENÉE PAR CULTURE MONTRÉAL

À l'automne 2017, Culture Montréal s'est muni d'un plan d'action en matière d'inclusion, de représentativité et de diversité. Dans le cadre de la démarche de ce plan d'action, des rencontres de réflexion avec des dizaines d'acteurs ont eu lieu pour établir les constats liés aux questions de représentativité et d'instrumentalisation, d'accès et de gouvernance.

Sont présentés dans cette section les constats tirés des activités de concertation menées par Culture Montréal. Nous avons ainsi établi quatre grandes catégories permettant de regrouper ces constats.





2.1 Représentativité et instrumentalisation de la diversité culturelle dans la pratique et la vie artistique et culturelle

- → L'offre culturelle proposée par des artistes dits de la diversité est confinée aux festivals et aux événements étiquetés comme tels. En dehors de ces moments spécifiques, l'offre
 - à longueur d'année se déploie dans un réseau et des lieux plutôt alternatifs, en marge des institutions culturelles montréalaises reconnues, incluant le réseau municipal.
- → Alors que tous les citoyens contribuent équitablement au financement de la culture, il y a peu de sentiment d'identification à l'offre culturelle présentée dans les institutions publiques et parapubliques municipales et les grandes institutions culturelles québécoises en raison d'une sous-représentation généralisée.
- → La représentation n'est pas seulement liée aux personnes mises en valeur, mais également aux thématiques choisies, aux références culturelles, aux esthétiques priorisées.
- → La diversité est un atout pour repenser les modèles d'affaires, car il faut prévoir le renouvellement des publics en arrimage avec les réalités sociodémographiques de la population montréalaise.
- → Les associations professionnelles ne rallient pas tout le monde et se fier au seul fait de collaborer avec elles n'est pas suffisant pour comprendre les réalités des artistes et des travailleurs culturels dits de la diversité qui ne sont pas toujours intégrés à ces réseaux.

2.2 Accès et obstacles systémiques freinant le développement et la participation des citoyens issus de la diversité à la vie artistique et culturelle

→ Une certaine centralisation de la culture est dénoncée. Il importe de penser la mobilité du spectateur en lien avec les réalités de son quartier et de son quotidien. Il importe aussi de faire reconnaître les actions entreprises au cœur des quartiers.



- → La question de la gratuité et des passeports n'est pas suffisante. L'accès est également un enjeu de disponibilité mentale et de sentiment d'inclusion il faut se sentir interpellé par l'offre, et se sentir « légitime » dans les lieux qu'on décide de fréquenter.
- → D'une communauté à l'autre, l'importance de la culture n'est pas la même, ou bien sa définition ne concorde pas avec l'approche institutionnalisée que nous connaissons. Et donc, il faut travailler sur une vulgarisation et une sensibilisation en passant par la

reformulation d'un certain argumentaire — pour rendre compte du rôle de la culture dans le développement individuel et collectif.

2.3 Gouvernance

- → Faire profiter les artistes dits de la diversité d'une vitrine n'est plus suffisant. Ils veulent faire partie des décisions.
- → Les artistes et les travailleurs culturels dits de la diversité, en raison d'une déception systématique, craignent de ne pas être pris au sérieux et de ne pas accéder à certains réseaux et conséquemment ne se présentent pas dans les conseils d'administration. Un accompagnement permettrait de mieux comprendre comment et pourquoi s'impliquer dans les structures administratives et décisionnelles.
- → Il y a des limites à l'engagement des artistes et autres personnes à situation précaire sur des comités de réflexion, parce que les coûts de cette participation ne peuvent être pris en charge. Par exemple, lorsque cet engagement ne s'inscrit pas dans le cadre d'un poste salarié, il est difficile pour les participants de donner autant d'énergie et de temps.
- → Il y a un problème quant à la circulation de l'information sur les postes disponibles dans les instances décisionnelles et autres structures de travail. « Si tu ne te fais pas interpeller individuellement par une personne qui connaît déjà les processus internes, il est difficile de se sentir concerné ».



2.4 Ressources

- → Les artistes et créateurs issus de la diversité éprouvent souvent des difficultés à faire reconnaître le parcours professionnel effectué avant leur arrivée à Montréal, ce qui leur freine l'accès aux bourses de création et aux concours d'art public. Cela est particulièrement vrai pour les artistes ayant une démarche à mi-chemin entre les arts visuels et les métiers d'art, l'art contemporain et la culture traditionnelle.
- → L'accès au financement est parfois freiné par des difficultés relatives aux modalités des démarches (demande de subventions et de concours) mal adaptées aux réalités des artistes dits de la diversité.

3. LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS CULTURELLES MUNICIPALES

Le contenu de cette section s'inspire du mémoire présenté en 2017 par Culture Montréal devant la Commission de la culture de la Ville de Montréal, au moment où elle procédait à une consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal. De l'ensemble des responsabilités culturelles qui incombent à la Ville, Culture Montréal choisit de se limiter, dans le cadre de ce mémoire, aux deux qui s'adressent au plus grand nombre de citoyens et qui consomment le plus de ressources publiques.

3.1 Le réseau des bibliothèques

Après avoir rappelé que les bibliothèques montréalaises attiraient un nombre d'utilisateurs substantiellement inférieur aux bibliothèques des grandes villes du Canada anglais — résultat d'un retard historique qui s'est étendu sur plus d'un siècle, notre mémoire attirait l'attention des commissaires sur le faible taux de pénétration des bibliothèques dans les communautés immigrantes.

Pour pallier cette situation, un projet de quatre agents de liaison a été lancé en 2008 par la Ville avec l'appui du Québec. Le projet proposait « une offre de service orientée spécifiquement sur les besoins des nouveaux arrivants ».



Après quelques années, l'évaluation de ce projet était très positive: plus de 10 000 personnes avaient bénéficié des services des quatre agents de liaison sur une période de douze mois. Malgré tout, il n'y a toujours que quatre agents de liaison dans l'ensemble du réseau en 2019.

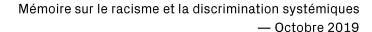
L'augmentation progressive du nombre de ces agents de liaison contribuerait à envoyer un message d'inclusion à des dizaines de milliers de citoyens qui ignorent en quoi une bibliothèque de proximité peut les aider ou qui considèrent que celle-ci ne leur est pas destinée.

3.2 Le réseau Accès culture

Depuis la création des premières maisons de la culture, au début des années 80 (donc il y a plus de quarante ans), chacune d'entre elles est sous la responsabilité d'un professionnel. Le titre administratif de cette personne est «agent culturel». En clair, lorsque l'agent culturel s'est occupé de la programmation, d'embaucher les artistes et ainsi de suite, il ne lui reste pas beaucoup de temps pour se demander si l'offre culturelle répond à l'ensemble des besoins des citoyens de son quartier ou de son arrondissement.

Or, dans le Diagnostic du réseau Accès culture réalisé en 2010, on apprend que le public du réseau est majoritairement francophone, âgé de 35 à 54 ans, dispose d'une scolarité universitaire et assiste de manière assidue aux activités culturelles. La question qui se pose ne concerne donc pas les citoyens qui profitent du réseau, mais ceux qui, pour une raison ou une autre, n'en profitent pas.

Pour Culture Montréal, chacun des lieux de diffusion du réseau municipal devrait être sous la responsabilité conjointe d'un agent culturel et d'un agent de liaison. Ce dernier s'occupant de l'outreach, le dialogue entre les deux coresponsables devrait créer un nouvel équilibre, une plus grande adéquation entre la programmation artistique et le public. Sinon, les artistes de la diversité demeureront une portion congrue...et les spectateurs aussi.





4. **RECOMMANDATIONS**

4.1 Accès et culture de proximité

Attendu que les bibliothèques et les maisons de la culture sont de véritables portes d'entrée sur la culture, mais aussi des lieux de rencontre, d'échanges et de services; qu'elles sont des points d'ancrage dans nos communautés et doivent être en mesure de remplir leur rôle rassembleur et mobilisateur :

→ Culture Montréal recommande de généraliser l'embauche d'agents de liaison dans les bibliothèques et maisons de la culture, en corrélation avec les besoins de chaque territoire.

4.2 Représentation

Attendu que le Diagnostic du réseau Accès culture proposait en 2010 de « développer des promotions et des actions culturelles qui tiennent davantage compte de la diversité linguistique des résidents, de leur profil sociodémographique et ethnoculturel » :

→ Culture Montréal recommande que le réseau Accès culture vise une plus grande représentativité de la société plurielle montréalaise, par les thèmes abordés, les références culturelles évoquées, les esthétiques valorisées, ainsi qu'une programmation plus significative d'artistes issus de la diversité et de l'autochtonie.

4.3 Compréhension de l'écosystème

Attendu qu'on constate un manque de données probantes pour dresser l'état des lieux de la diversité et de l'autochtonie dans le secteur culturel montréalais :



→ Culture Montréal recommande de mettre en place un projet d'enquête qui permette de mieux connaître l'état des lieux, et particulièrement la fréquentation des activités culturelles municipales par les citoyens dits de la diversité, ainsi que de l'autochtonie.

4.4 Gouvernance

Attendu que la Ville doit continuer d'agir afin d'éliminer les obstacles systémiques qui entravent l'accès aux structures décisionnelles en culture :

→ Culture Montréal recommande d'entamer un processus de réflexion relatif aux mesures incitatives à mettre en place pour favoriser une meilleure représentativité de la société montréalaise au sein des institutions culturelles municipales et, plus largement, des organismes du milieu culturel.

5. CONCLUSION

Bien qu'il soit possible d'observer que des efforts croissants sont déployés au sein de la Ville de Montréal afin de diversifier l'offre culturelle, de repenser les programmes afin de corriger les obstacles systémiques et de multiplier les ressources pour appuyer les créateurs issus de la diversité et de l'autochtonie, un travail considérable reste encore à faire. Les constats soulevés démontrent que de nombreuses entraves subsistent. Pour assurer l'accessibilité et la pérennité du développement artistique et culturel de notre ville par et pour tous, il importe que les enjeux du racisme et de la discrimination systémiques soient reconnus et traités collectivement.

L'accès à la culture pour tous et le soutien des acteurs culturels montréalais issus de la diversité et de l'autochtonie font partie des conditions de succès du développement



équitable et durable de la métropole. Celui-ci nécessite qu'une pluralité de voix et d'approches soit reflétée dans les structures et initiatives qui animent la vie artistique et culturelle montréalaise.

À PROPOS DE CULTURE MONTRÉAL

Culture Montréal est un regroupement indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Ce vaste réseau mise sur l'apport d'experts et d'intervenants de différents milieux. Notre mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal par des activités de réflexion, de concertation et des interventions structurées autour des citoyens, des créateurs et du territoire.

Reconnu comme conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications, Culture Montréal est également un partenaire stratégique de la ville, car nous partageons avec elle l'objectif de faire de l'inclusion, l'équité et la représentativité des clés du développement de Montréal. Nous tentons d'intégrer ces valeurs comme des réflexes à travers tous les champs d'activité, les engagements et les actions entreprises par notre organisme.